

(Traduction)

M. ELDERKIN: Monsieur Clermont, au cours des derniers temps, il s'est produit une baisse considérable des taux d'intérêt. Je pense qu'ils ont atteint un niveau constant aux cours des deux dernières semaines et je ne saurais dire quelles en sont les tendances actuelles. Il y a un mois, les taux étaient définitivement à la baisse et, pendant un certain temps, je crois qu'ils se situaient à 4.85 pour des prêts à brève échéance.

(Texte)

M. CLERMONT: Hier soir, je lisais un article à ce sujet à l'effet que la tendance était différente, je pense, présentement, en ce qui concerne l'intérêt. Au mois de décembre, la tendance était à la baisse mais, présentement, est-elle à la baisse ou plutôt à la hausse?

(Traduction)

M. ELDERKIN: Le cours des taux—je n'ai pas en main les chiffres récents pour étayer mon raisonnement—s'est maintenu à un niveau plutôt constant depuis les tout derniers temps. Il est possible qu'il s'élève à nouveau si une forte quantité de titres étaient mis sur le marché ou si on tentait de le faire; ce qui aurait pour résultat d'en hausser le cours pendant quelque temps. Si la tendance qui s'est manifestée à venir jusqu'à environ deux semaines passées devait se maintenir à un niveau moyen, alors il serait possible qu'un taux de 5 p. 100 produirait ce résultat au cours de l'été. Le ministre a soulevé le problème—en supposant que le taux soit porté à 5 p. 100—se rattachant à l'établissement du taux établi en novembre dernier et à savoir si on devrait le maintenir jusqu'à la fin de décembre prochain. Ce taux est présentement établi à 7½ p. 100. On est arrivé à ce chiffre en se fondant sur une moyenne d'échéance de trois mois. A propos du problème que vous avez soulevé, monsieur More, quant à la possibilité d'établir ce taux sur une base de six mois, je crois qu'il existe là une certaine faiblesse parce que la réaction est plus lente à se faire sentir que lorsqu'on se fonde sur une base de trois mois. On a choisi une base de trois mois parce qu'on a jugé que la réaction serait plus rapide lorsqu'il s'agit d'établir des moyennes. S'il faut attendre six mois pour déterminer une moyenne, la réaction du marché sera plus lente et je ne vois franchement pas comment on en tirerait profit si l'on s'attend là à une réaction raisonnablement rapide ou vive. Une moyenne de six mois ne produirait pas ce résultat surtout si l'on donne suite à la première partie de votre proposition voulant que le taux présentement établi soit maintenu jusqu'à la fin de l'année en cours.

M. MONTEITH: J'allais demander, monsieur le président, comment rattacher cette déclaration à celle du ministre qu'il serait sage de maintenir le taux établi en premier lieu jusqu'à la fin de 1967.

M. ELDERKIN: C'est ce que j'avance en parlant de maintenir le taux établi jusqu'à la fin de 1967. Cependant, je suis d'avis que la question soulevée à la suite de la proposition de M. More a trait à la moyenne de six mois plutôt que celle de trois mois dont on s'est servi pour établir ce taux. Il y a là une certaine lacune parce que les résultats ne sont pas aussi rapides que sur une moyenne de trois mois. On ne peut arriver à des résultats plus rapides que si on se fondait sur une moyenne de trois mois et c'est là toute la question. Plus la période est brève, plus les résultats sont rapides.

M. LAMBERT: Je voudrais poser la question suivante afin d'être mieux éclairé. En d'autres mots, croyez-vous que, afin de maintenir une période transitoire, la disposition incluse dans le sous-alinéa 9 devrait s'appliquer jusqu'à la fin